

Si votre

ABONNEMENT

est échu

Veillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions sur le couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

Décembre 1935

Le Soleil entre au Sagittaire le 23, à minuit 35 m.
P. Q. le 3, à 6 h. 12 m. du soir. | 6 D. Q. le 17, à 7 h. 36 m. du soir.
P. L. le 10, à 9 h. 42 m. du matin. | 6 N. L. le 25, à 9 h. 36 m. du soir.
Durée du jour : 12 heures 26 minutes

		FÊTES ET RUBRIQUES		Soleil	
1	Jours	Chr		Lev	Cou
1	DIM.	vi	1 de l'AVENT (1 cl.) semid.	7 11 3	59
2	Lundi	tr	Sainte Bibiane, Vierge, Mart.	7 12 3	59
3	Mardi	b	St-Franç.-Xav., Conf. second Pat. du pays d'Ir.	7 13 3	59
4	Merc.	b	Saint Pierre Chrysologue, Ev. Conf. Doct.	7 14 3	58
5	Jeudi	vi	De la férie.	7 15 3	58
6	Vend.	b	Saint Nicolas, Ev. Conf.	7 16 3	58
7	Sam.	b	Vigile de l'Imm.-Conception.	7 17 3	58

† Messe basse quotidienne de requiem permise.
‡ Le deuxième carême est pour le Sclennité.

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez deux nouveaux lecteurs ou collectez deux renouvellements au
"BULLETIN DE LA FERME"
vous gagnerez votre abonnement pour un an

Une pensée par semaine

"L'exemple abrège la route qui est trop longue par les préceptes".
(Sénèque)

En présentant nos félicitations aux jeunes messieurs Simms de Hull Sud qui ont conquis à la province de Québec pour une cinquième fois, le championnat des jeunes juges de bétail laitier, il nous appartient de souligner le fait que ces jeunes gens n'ont pas seulement fait triompher leur équipe en obtenant ensemble le plus haut nombre de points du concours, mais individuellement ils obtiennent tous deux plus de points que les douze autres jeunes Canadiens participant à cette épreuve difficile. En fait, notre équipe a conservé un total de 1045 points, James Simms obtenant 533 points et son co-équipier 512.

Le rapport détaillé que nous soumet le secrétaire général du Conseil Canadien des Jeunes Agriculteurs, M. MacLaurin nous fait constater que nos porte-étendard ont fait preuve d'égale compétence dans l'appréciation des races bovines Ayrshire, Jersey et Guernsey, alors qu'ils conserveront le plus haut nombre de points. Ils ont montré quelque faiblesse cependant dans l'appréciation des types de race Holstein.

L'équipe de St-Théodore d'Acton, formée des jeunes Decelles et Picard, au concours sur races porcines s'est classée deuxième, ses membres se classant respectivement troisième et quatrième quant au nombre de points conservé individuellement sur quatorze concurrents.

Dans le concours d'appréciation des pommes de terre de semence et de consommation, les jeunes clubistes de St-Raymond, MM. Emilién Duplain et Marcel Duplain ont conservé 1024 points, soit respectivement 521 et 503 points, Marcel se plaçant premier des deux.

Pour arriver à de tels résultats, nos jeunes agriculteurs et éleveurs donnent d'excellentes preuves d'application à l'étude, à l'observation et à la pratique de leur profession. L'exemple qu'ils donnent à leurs jeunes concitoyens devraient contribuer énormément à stimuler le goût de l'étude chez nos jeunes cultivateurs. Cet exemple mieux que beaucoup d'autres arguments que nous pourrions apporter à la cause de l'éducation de la jeunesse rurale, prouve ce que nous pouvons attendre d'une classe rurale bien instruite des choses de sa profession.

En les félicitant de nouveau de l'honneur que ces jeunes gens nous procurent encore une fois, il nous fait plaisir d'annoncer que M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture à Québec et en même temps directeur général des cercles de Jeunes Agriculteurs dans la province de Québec a été élu vice-président du Conseil Canadien des Jeunes Agriculteurs de Québec à la réunion de cet organisme agricole important tenue à Toronto récemment. Nos félicitations au nouveau titulaire.

F. F.

Championnats et premiers prix remportés à Toronto par les éleveurs de la Province de Québec

BOVINS CANADIENS:

"Ultra Choisi de l'Ecole" taureau appartenant à M. John Breakey, Breakeyville est proclamé Grand Champion de l'Exposition Royale.
"Lemay de St. Hyacinthe" taureau de 2 ans, appartenant à M. H. O. Lemay de St-Hyacinthe prend le ruban de Champion junior.
"Bernier IC" propriété de la Ferme Ecole provinciale de Deschambault, remporte le Grand championnat pour vaches Canadiennes.

RACE AYRSHIRE:

"Greenan Golden Glory" taureau Ayrshire, propriété de M. W. W. Skinner de Senneville, P. Q., a été proclamé Champion junior de l'Exposition Royale.
"La vache Grande Championne de race Ayrshire est choisie parmi les magnifiques sujets présentés par la Ferme Saraguay, propriété de M. W. C. Pitfield de Cartierville, P. Q.

RACE HOLSTEIN:

Mount Victoria Farms, Hudson Heights remporte plusieurs premiers prix pour vaches Holsteins.
MM. Legault & Frère, de St-Hermas décrochent le ruban décerné au taureau Holstein, Champion de réserve de l'Exposition Royale.

RACE SHORTHORN:

Les championnats et premiers prix vont aux exhibits présentés par la ferme H. MacLaren de Buckingham.

RACE JERSEY:

M. W. H. Miner propriétaire de la Ferme Pine Tree à Granby remporte des prix de valeur avec quelques femelles de son troupeau.

RACE CANADIENNE:

"Léonidas de Cap Rouge" étalon Canadien appartenant à M. Joseph Lemelin, Armagh est proclamé Grand Champion de l'Exposition Royale.
Le ruban pour jument Canadienne, Grande Championne, est adjugé à "Arnoldwold Aline" propriété de M. Gilbert Arnold de Grenville, P. Q.
"Prince Champoux", étalon Canadien appartenant à M. Luc Lapointe, Morigeau, Cte Montmagny, est proclamé Champion de réserve.
"Aline" pouliche appartenant à M. Hercule Nicol de Montmagny est proclamé Championne junior de l'Exposition Royale.

RACE PERCHERONNE:

"Kable" étalon Percheron des écuries Gilbert Arnold est proclamé Champion Senior et Grand Champion de l'Exposition Royale.
"Captivator" appartenant à National Breweries est proclamé Grand Champion de réserve.
M. Gilbert Arnold remporte également les rubans pour Juments Percheronnes championne et champions de réserve.
Nos exposants de chevaux Percherons prennent six premiers et trois deuxièmes prix.

RACE BELGE

Le superbe étalon Belge "Dock" des écuries de M. Arnold de Grenville décroche le ruban adjugé au Grand champion de l'Exposition Royale.
"Rabis de Wolfe" du même exposant est proclamé Champion junior des étalons de race Belge.
Les rubans adjugés pour juments Belges, championne et senior de réserve et Grande Championne vont aux exhibits de Jersey Health Farms, Ile Bizard, P. Q.
Dans la classe de sujets mâles, les exposants de Québec conservent trois premiers, trois seconds et trois troisièmes prix.
Les premier, deuxième, troisième et quatrième prix sont tous adjugés aux exhibits de la province de Québec dans la classe des juments âgées de race Belge.

Et comme couronnement, le troupeau exhibé par la Ferme Ecole provinciale de Deschambault qui a pour directeur et régisseur M. Stan.-J. Chagnon, a enlevé à la province d'Ontario le championnat dans le concours inter-provincial de troupeaux laitiers.

Ces nouvelles de dernière heure nous sont communiquées par M. Adrien Morin, chef du Service de l'Industrie animale à Québec, qui nous déclare que les exposants de la province de Québec ont pris, cette année, la part du lion à l'Exposition Royale.

Vous convenez qu'il a raison n'est-ce pas?

"MORE JOBS GONE"

C'est sous ce titre que le *CHRISTIAN SCIENCE MONITOR* explique la disparition graduelle du travail rémunéré. L'homme est remplacé par la machine.

L'usage de nouvelles machines dans les carrières anglaises, d'après ce journal, est cause d'une diminution considérable dans le nombre d'hommes employés aux carrières, cependant que l'on constate une augmentation dans la production.

Comparant les années 1929 et 1934, il explique qu'en 1929 les 80,777 travailleurs des carrières d'ardoise, de schiste, d'argile pour la poterie, etc., produisirent moins de 64 millions de tonnes, tandis que les 69,398 personnes qui travaillèrent avec de nouvelles machines dans les mêmes carrières en 1934 livrèrent une production de plus de 79 millions de tonnes.

La différence est plus grande encore dans d'autres industries. Dans les fabriques de coton, par exemple, avec de nouvelles machines on a réussi à doubler la production tout en diminuant le nombre des ouvriers. Il en est de même pour la production dans les Acieries, pour la production du verre, pour celle de la pulpe, voire pour la construction.

Quel que soit le désir des ruraux de s'installer en ville, ils ne pourront pas changer cette situation.

La machine perfectionnée a été inventée pour rester.

Elle restera jusqu'au jour où elle sera remplacée par d'autres machines plus perfectionnées encore.

La morale de ceci, c'est que nous avons déjà trop de monde dans les villes, trop de travailleurs qui doivent chômer, que la charité publique nourrit, vêt, abrite et fournit de chauffage.

Pour revenir à la normale, en suivant les progrès du temps, il faudra donc que plus de gens cultivent la terre pour lui faire produire de quoi manger, de quoi se vêtir; la terre où l'on peut s'abriter à peu de frais et où le chauffage ne coûte que le temps nécessaire pour couper le bois et pour le charroyer à la maison.

Que la population aime cette situation, ou non, elle n'en est pas moins un fait, et on ne discute pas les faits... cela ne les empêche pas d'être des faits. On ne peut que les constater, les étudier, en rechercher les causes et leur porter remède, quand il y a lieu.

Ici, le seul remède possible actuellement, c'est le maintien à la terre de toute la population rurale; c'est le retour à la terre des anciens cultivateurs perdus dans les villes; c'est la coopération de toutes les autorités gouvernementales pour amener ce résultat.

J.-ERNEST LAFORCE.

QUEL COMM

D'UNE manière gé Canada qu'aux traité commerci

que viennent de signer le gouvernement américain pour le gouvernement bien vu. Pour employer d'un confrère anglais: le & Weekly Star: "it is a cere congratulations" voulez: "une affaire dont cause ont lieu de se réjo

Les affaires, depuis ont pris un regain d'ac permet de croire que no près d'une prospérité ne l'étions il y a quelque qu et ce traité, en autant d artisans du sol est cor l'aider matériellement condition, partant reme économique en mouven que les barrières tarif pays sont actuellement obstacle à la reprise du international.

Cependant par traité commerciale, dans le cas pe, il n'y a pas lieu de les tarifs imposés par le les produits agricoles complètement enlevés. dans les détails que nou loin, le lecteur verra qu sont abaissés, seuleme que certaines denrées des quota d'exportati

RAPPO

L E Commissaire Féd trie Laitière m'a réponde à l'invit

faite votre dévoué secré représentant des classifi mage à votre convention connaître les observatio noter durant la dernière fication. Je vous avoue toute une surprise pour jamais pensé que de mo tion je devais devenir u ciers de votre importan où je le sais d'avance, tou traités avec maîtrise p Néanmoins, comptant s gence, je ferai mon poss ma part pour l'avancem trie laitière de notre bel Québec.

Si je relis, Messieurs, de mes confrères qui son vous dans chacune de v annuelles, j'y vois que, mêmes observations y d'année en année au poin vous sembler que ces d deviennent pour nous Mais, messieurs, n'est-c pant des coups de marteau même endroit que le for donner la forme qu'il dés de fer qu'il a sur son enc la répétition que je vais défauts déjà constatés p des résultats satisfaisant large compensation aux ments que j'ai pu consa cette petite dissertation.

Nos records de classif rent qu'en autant que la